DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE (37)

Commune de MONTHODON

PLAN LOCAL D'URBANISME

PROCEDURE :

Document **4.3**
Echelle 1: 2000
Zooms

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Arrêt du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le

Mise à l'enquête publique le

Approuvé le

Fait à MONTHODON, le
Le Maire de la commune de MONTHODON

Modifications :

ISOCELE SARL d'Architecture
10 rue Oberkampf
75011 PARIS
Tél : 01.48.07.52.22
Fax : 01.48.07.52.32
isocelle.oscar@wanadoo.fr

44 46 rue de la Gaucherie
18100 VIERZON
Tél : 02.48.51.10.07
isocelle.lucie@wanadoo.fr

LEGENDE du ZONAGE

Zone U : Zone urbaine des centres-bourg

Secteur 1AU : Secteur à urbaniser à court terme à vocation résidentielle

Secteur 2AU : Secteur à urbaniser à moyen/long terme à vocation résidentielle

Zone N : Zone naturelle (zones humides, boisements, corridors écologiques)

Secteur Na : Secteur naturel accueillant une activité dédiée à l'arboretum

Secteur Nh : Secteur naturel habité sous forme d'écarts pouvant admettre l'évolution du bâti et répondant à une notion de confort de l'existant

Secteur Nl : Secteur naturel dédié à une activité de loisirs et de sports

Zone A : Zone agricole

Secteur Ah : Secteur agricole habité

Secteur Ay : Secteur agricole dédié à une activité économique

Limite de zone

Protection du petit patrimoine au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme :
- élément ponctuel
- périmètre de l'espace protégé

Zone non aedificandi autour des forages destinés à l'alimentation en eau potable

Emplacement réservé

Liste des emplacements réservés :

N°	DEMANDEUR	OBJET	SUPERFICIE
1	Commune	Création de voiries et réseaux	3 647 m²
2	Commune	Création de voiries et réseaux	586 m²
3	Commune	Extension du cimetière	5 560 m²

SECTEUR DU BOURG

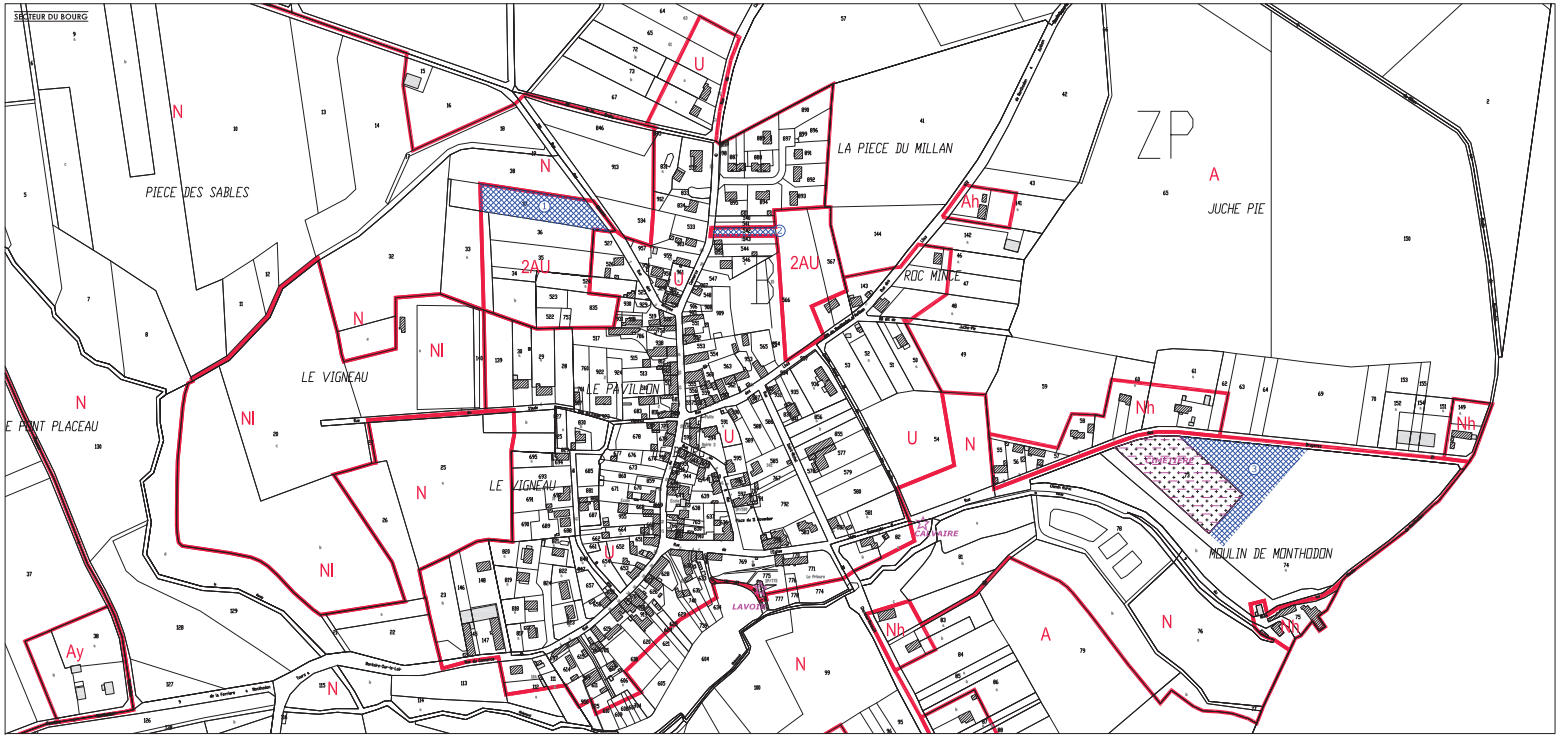
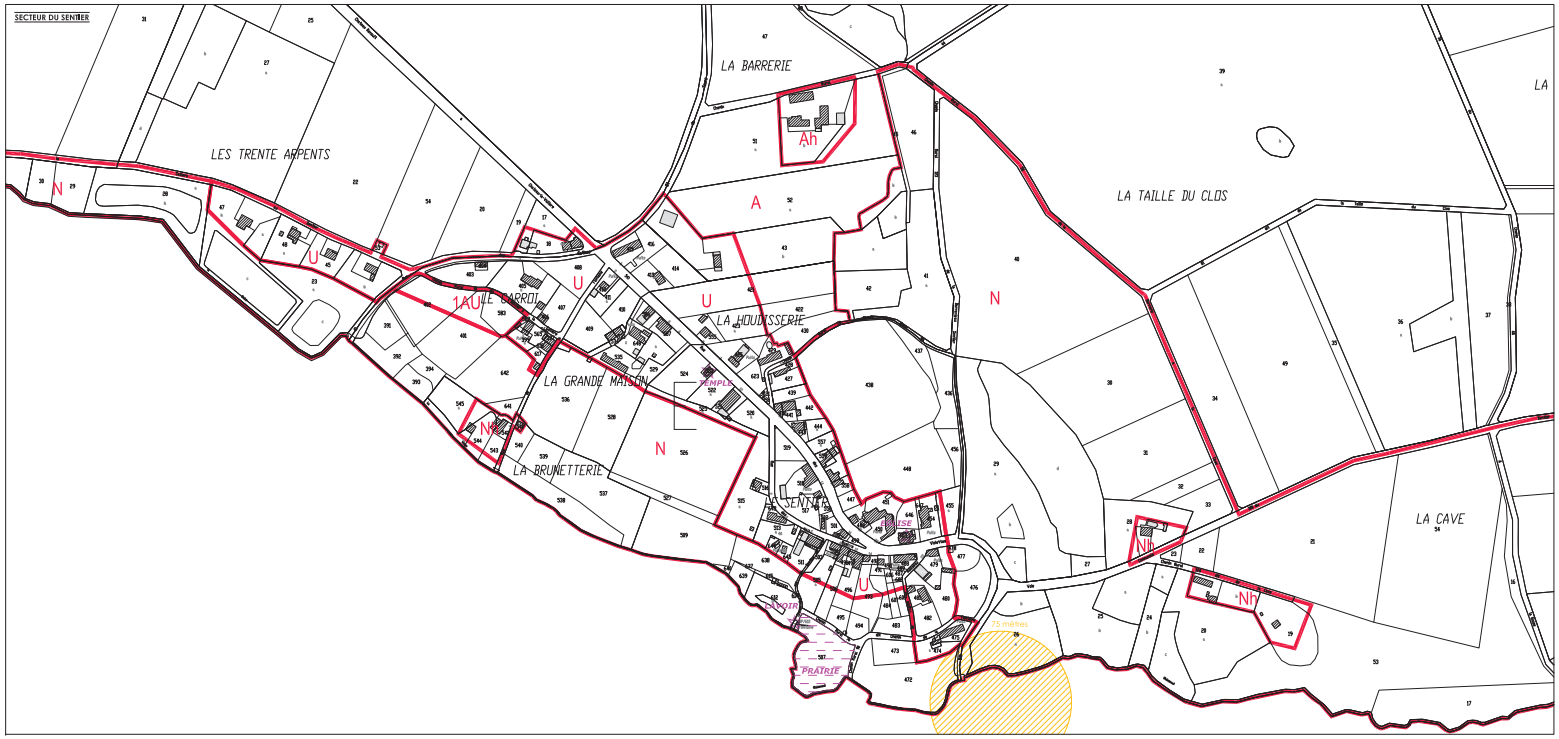
SECTEUR DU SENTIER